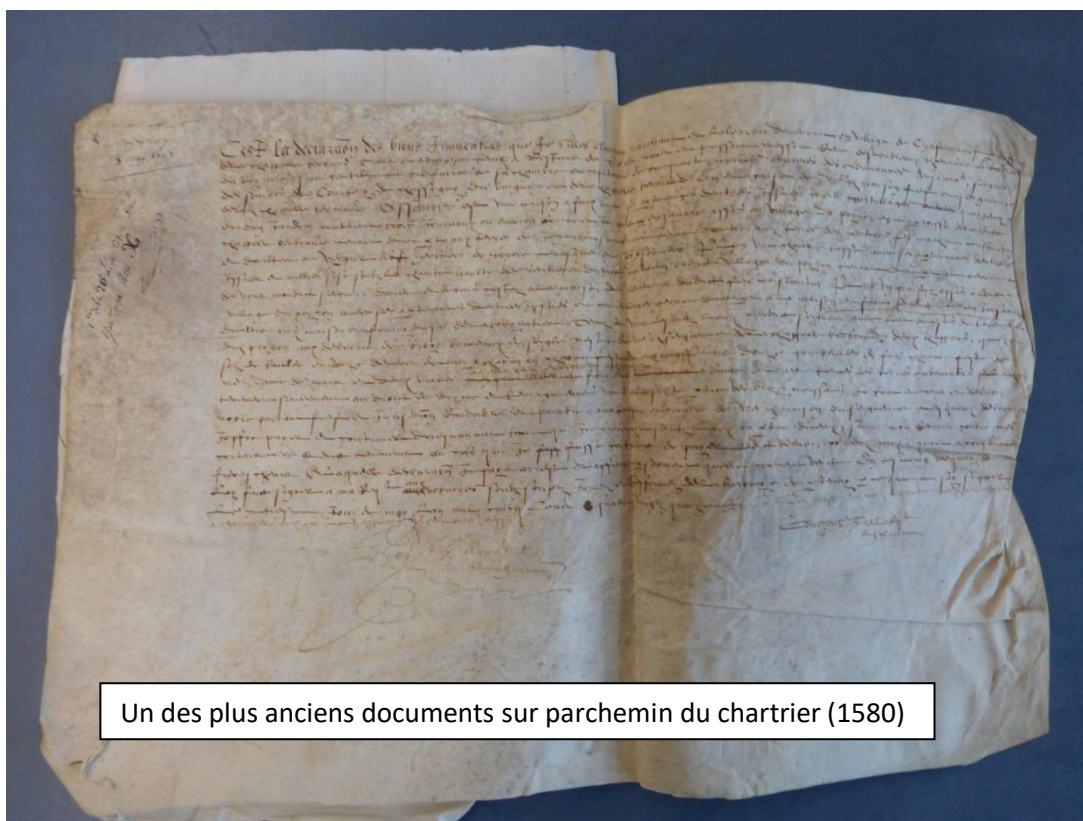


Récemment, un historien<sup>1</sup> poitevin nous a signalé la présence aux Archives départementales de la Vienne d'un chartrier de la Chapelle-Bertrand. Un chartrier désigne une collection de documents autrefois appelés *chartres* et par dénaturation devenus *chartes*, conservés par un seigneur ou une abbaye. Un chartrier contient principalement des actes notariés : baux de fermage, inventaires des propriétés foncières, traités de vente, de mariage ou de partage, livres de comptes etc. Les seigneurs ont conservé précieusement ces documents relatifs à leurs biens. Certains chartriers, dans la mesure où ils constituaient les preuves des droits et obligations que devaient les paysans aux seigneurs, ont été recherchés lors de la Révolution française pour être détruits. Ces chartriers ont été enrichis même après la disparition du système seigneurial et l'extinction des droits féodaux par des actes notariés et des décisions de justice jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Le chartrier de la Chapelle-Bertrand a été déposé aux Archives départementales de la Vienne<sup>2</sup> le 10 mars 1936 et donné par M<sup>elle</sup> Louise d'Aubéry<sup>3</sup> en 1942. Il comprend 46 cartons de documents, divisés en deux catégories : les titres de famille et les titres domaniaux. Chacun de ces cartons renferme plusieurs dizaines de pièces essentiellement manuscrites sur de rares parchemins (cf le document ci-contre) et plus fréquemment sur du papier. En effet, ces actes s'échelonnent du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle ; c'est dire que les plus anciens de ces documents sont d'une lecture particulièrement difficile, d'autant plus que ce sont pour la plupart des actes

juridiques utilisant des formules qui aujourd'hui nous apparaissent très alambiquées.

Ce chartrier a été déposé aux Archives de la Vienne et non pas aux Archives des Deux-Sèvres en raison du fait que les possessions de la famille d'Aubéry étaient bien plus nombreuses dans la Vienne que dans notre département. Seule une



Un des plus anciens documents sur parchemin du chartrier (1580)

vingtaine de dossiers concernent notre commune. Ce sont eux que nous avons parcourus. Nous

<sup>1</sup> Il s'agit de Fabrice Vigier, maître de conférences en histoire moderne à l'Université de Poitiers. Qu'il soit vivement remercié de cette information et des conseils qu'il nous a prodigués..

<sup>2</sup> Archives départementales de la Vienne, Série 1 J 492-537

<sup>3</sup> Marie Joséphine Louise, comtesse d'Auberry est née le 22 mai 1875 aux Ormes (86) et décédée le 15 août 1966 à Montreuil-Bonnin (86) , à l'âge de 91 ans.

avons trouvé des documents sur le château de La Chapelle-Bertrand, la ferme du château, la Grande Métairie, Lageon, le petit Cône, Les Places, le Poiron, le Plessis, le Vivier, la Bestière et des citations plus ou moins longues d'autres lieux de la commune actuelle (la Chenulière, la Garrelière, la petite Coussaie, le Fontenioux...) Nous nous attacherons, dans le présent article, à extraire quelques informations d'un des plus longs documents rencontrés : un recueil de 22 pages (Cf la reproduction de la première page) qui a trait au château et aux fermes qui en dépendaient au XVIII<sup>e</sup> siècle. Il s'agit d'une visite effectuée en 1738 par Jean Poignand<sup>4</sup>, au nom du marquis de Sourdis<sup>5</sup> avec deux fermiers Jean-Charles Gellé et Alexis Baubeau, décrivant l'état des propriétés. Cette visite commence par les bâtiments de la ferme du château, puis du château lui-même ; elle se poursuit par la visite des terres qui entourent cet ensemble. Les visiteurs inspectent par la suite la Grande Métairie, la Garrelière, la Chenulière et enfin la Coussaye. Il n'est pas question de le transcrire ici intégralement car le descriptif des bâtiments, qui sont parcourus pièce par pièce, est particulièrement fastidieux : il se borne, la plupart du temps, à noter l'état des portes et des fenêtres, ainsi dans la ferme du château « avons remarqué que la porte est ferrée avec deux bandes, deux verrous, un loquet et une serrure en bois <sup>6</sup> » Sont également visitées les écuries et les différentes étables « à vaches, à bœufs, à brebis, ainsi que le toit à cochon et la fuye<sup>7</sup> » Dans les étables est également noté l'état des crèches, des mangeoires et des râteaux. Autre détail intéressant « remarqué que la couverture qui règne sur les écuries (...) est à tuile plate qui a besoin d'être remaniée et relattée à neuf ». Ainsi nous apprenons qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, même les toits des bâtiments à usage agricole étaient recouverts de tuiles plates et non de tuiles creuses comme ils l'ont été à une époque plus récente. Une autre description est celle du jardin du château « au bout de la terrasse, il y a une table d'ardoise sur un pivot, au bout du jardin, il y a une tonnelle murée, plantée de charmille autour, à laquelle tonnelle on allait par un pont de bois ».

La description du château lui-même nous apprend l'existence de cachots « sommes entrés dans la prison, remarqué que la porte d'entrée est à demi- usée fermant avec une ferrure plate et un loquet poussier. La fenêtre qui a vue sur la cour ferme avec une targette seulement, sans grille à la fenêtre, ni apparence d'y en avoir eu. Le carrelage est le quart ruiné. Il manque à la trappe du cachot une bande de fer et la fenêtre du cachot qui a vue sur la cour est grillée » Certes, le seigneur avait droit de justice mais, compte-tenu de son état, on peut se demander si cette prison était encore utilisée au XVIII<sup>e</sup> siècle ? Les visiteurs notent également « au milieu de la cour, il y a un puits avec une couverture sur deux poteaux demi-usés ». La visite se poursuit « sommes entrés dans une serre à l'entrée de laquelle il y a une porte neuve ouvrant à deux dont le haut est vitré, une fenêtre aussi vitrée qui a vue sur la cour » Nous aurions bien aimé avoir une liste des plantes qui pouvaient se trouver à l'époque dans cette serre ! Une autre affirmation nous renseigne sur une technique de construction utilisée à l'époque : « remarqué que le bouzillis de la galerie est ruiné » Ce terme de bouzillis désigne le plafond de cet espace qui était constitué de morceaux de bois supportant un mélange de terre et de paille, ce torchis constituait une très bonne isolation. Enfin, des meubles sont signalés : « entré dans la boulangerie, il y a une arche tout d'une pièce sans couverture et une noue pour mettre du pain ». Après l'inspection des différentes pièces du château, les visiteurs se rendent sur les terres attenantes et, sans parler de la qualité des terres et des cultures qui s'y trouvent, ils s'attachent à l'état des haies qui entourent les parcelles : « avons remarqué que les haies depuis

---

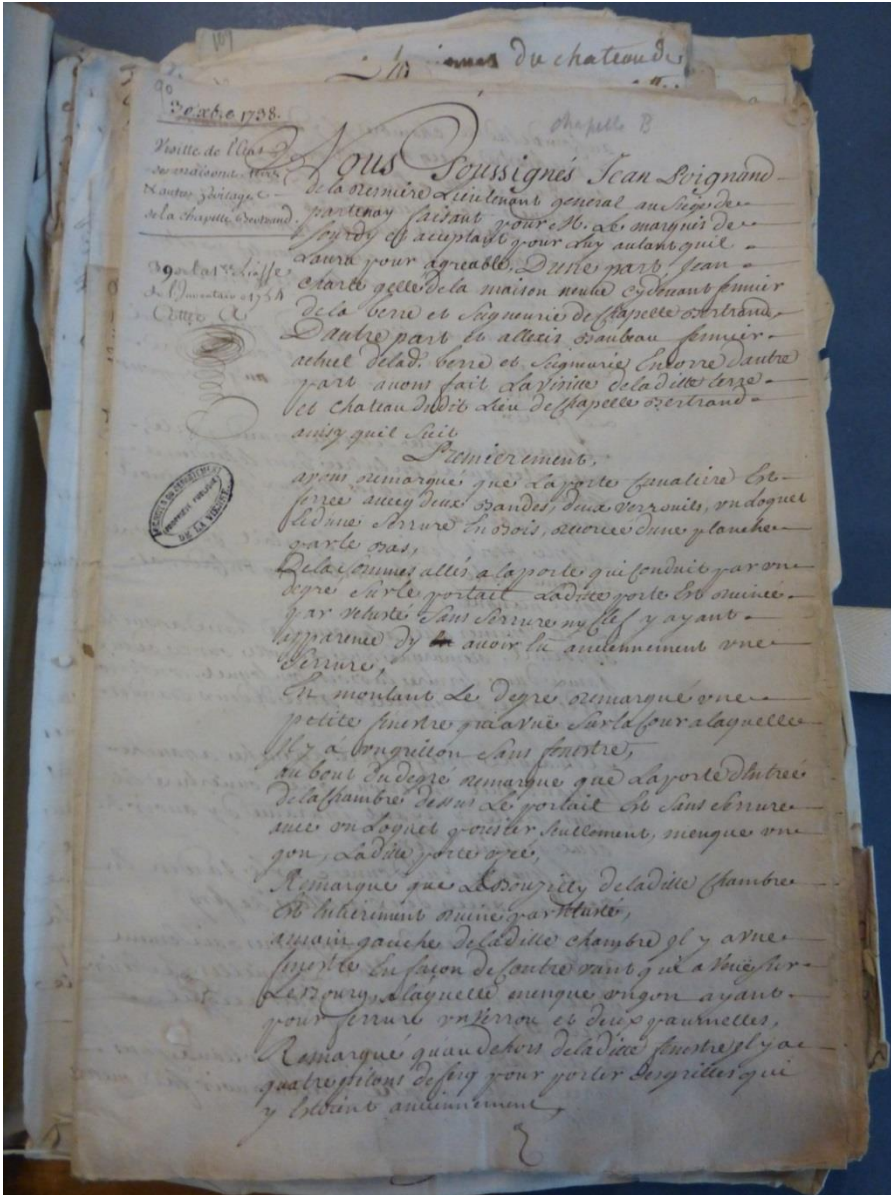
<sup>4</sup> Selon Albéric Verdon, Jean Poignand, sieur de la Reinière (1709-1767) fut lieutenant général du Duché de la Meilleraye et il acquit les biens des de Sourdis en 1756.

<sup>5</sup> Les de Sourdis possédèrent le château et les terres de La Chapelle-Bertrand de 1548 à 1756.

<sup>6</sup> Pour faciliter la lecture, l'orthographe contemporaine a été préférée à celle utilisée dans les documents.

<sup>7</sup> La fuye désigne le pigeonnier

l'étang aux chevaux<sup>8</sup> jusqu'à la Croix de Lageon sont à bois rapporté, fermées avec des piquets et bois fendus et sont à refaire en quelques endroits. » Si les « bois fendus » évoquent sans aucun doute des piquets de châtaignier fendus, en revanche que désigne le « bois rapporté » ? Vraisemblablement, il s'agit de l'apport de branchages pour constituer une palissade, refaire la pallisse en quelque sorte ! Une autre indication se rapporte à l'aspect végétal du paysage : « dans le champ de la Batrelière<sup>9</sup> touchant le chemin du Fontenioux à Chapelle-Bertrand, il n'y a aucune branche bonne à faire fagots » Le tour du propriétaire se poursuit par l'inspection de **la Grande métairie** dont les portes et fenêtres sont elles aussi attentivement examinées. Seules annotations particulières « la voûte du four a besoin d'être refaite à neuf » et « la porte du fourniou<sup>10</sup> qui sort dans la cour est à bourdonnaux<sup>11</sup> sans aucune ferrure qu'un verrou par le derrière à demi-usé ».



Les visiteurs se rendent ensuite à la **métairie de La Garrelière**<sup>12</sup> : « avons remarqué que la principale porte d'entrée de la maison est en bon état garnie de ses bandes, d'un verrou, d'une serrure en bois, de sa clef avec un loquet poussier » Ils passent successivement dans les chambres de l'habitation, le grenier (auquel on accède « par une échelle à rolons »), le toit à brebis, l'étable aux bœufs, la grange, l'étable aux vaches, le petit toit à cochon dont « la porte est entièrement ruinée » avant de faire le tour des terres où seules les haies sont décrites « le sieur Gellé a déclaré avoir fait relever le fossé qui longe le chemin qui vient de Parthenay à Lageon, la haie qui est au-dessus est fermée avec des ajoncs ». Il semble donc que les fossés, les talus et les haies qui les couronnent doivent être soigneusement entretenues

par les tenanciers des terres.

<sup>8</sup> La pièce d'eau à proximité du château portait déjà au XVIIIe siècle cette 'appellation que nous pensons liée à l'existence plus récente de la forge du maréchal-ferrant.

<sup>9</sup> La Batrelière était une petite ferme située à quelque distance du bourg, accessible par un chemin le long du cimetière actuel.

Les bâtiments sont aujourd'hui totalement ruinés.

<sup>10</sup> Dans un autre passage du document il est dit « la buanderie ou fourniou » était la pièce que buanderie

<sup>11</sup> Le bourdonneau d'une porte ou d'une barrière est l'axe vertical autour de laquelle elle tourne

<sup>12</sup> La Garrelière est située entre la Croix de Lageon et la Miolière.

Le document se poursuit par la description de la métairie de la Chenulière dont on remarque que « *la grange n'a point de portail du tout ; à chaque côté de la dite grange il y a deux étables, l'une aux vaches et l'autre aux veaux.* » Ce bâtiment a donc l'aspect typique des granges de Gâtine : une partie centrale flanquée de deux collatéraux. Un autre détail original relevé dans la description de cette métairie « *au bout de l'aire<sup>13</sup>, il y a un petit toit couvert de chaume* » Ce même type de matériau est aussi utilisé, dans cette métairie, pour recouvrir le toit à brebis. Enfin la visite se termine par la métairie de la Petite Coussaie où là aussi les descriptions mentionnent principalement l'état des portes et des fenêtres mais il est également précisé qu'il y a « *une chambre où demeure un bordier* », indication qu'à côté des grandes exploitations, les métairies, existaient de plus petites tenures, les borderies<sup>14</sup>.

Un autre document complète en quelque sorte cette visite en indiquant les travaux à effectuer dans les bâtiments de la propriété, les matériaux nécessaires et estimant le montant des dépenses. Ainsi à la grande Métairie, « *nous reconnaissons qu'il est d'urgente nécessité de remonter six toises de maçonnerie à la porte du toit aux bœufs, à la couverture de la grange et de l'écurie deux milliers de tuiles, des lattes plus 25 chevrons, plus un tonneau de chaux, plus six mille clous à lattes et cinq cents clous à doigt...* »

Des travaux sont également à faire à la métairie du Petit Cône « *le mur de face de la boulangerie prêt à choir, que nous estimons pour la valeur de quatre toises<sup>15</sup>, plus la cheminée du four... tant qu'à la grange, il faut deux fagots de latte et deux barriques de chaux ... plus une porte à neuf au fourniou et cinquante clous à un sou pièce.* »

À la métairie de l'Orgère, les travaux au toit aux moutons nécessitent « *cinq cents tuiles, deux cents lattes et quatre boisseaux<sup>16</sup> de chaux* ». Les borderies sont également en mauvais état. À la borderie de Lageon, il faut refaire « *quatre toises de maçonnerie sur le mur de la boulangerie de face sur le chemin et sur le mur du pignon dans la cour. Pour les couvertures, deux cents de tuiles plus quatre boisseaux de chaux, quatre chevrons et deux fagots de lattes...* »

De même « *à la borderie du moulin à vent<sup>17</sup> au bourg de la Chapelle-Bertrand, il est reconnu qu'il faut cinq cents tuiles et une barrique de chaux* »

Le château lui-même a besoin également de gros travaux pour lesquels un spécialiste est requis « *il est convenable qu'un architecte ou entrepreneur se transporte sur le lieu pour constater l'état nécessaire pour rétablir l'arbre de l'escalier de même que pour la couverture et le devis au moyen de rétablir toutes les solives du salon qui sont au-dessus de la croisée sur la cour* »

Le total des fournitures de matériaux pour la réparation de ces divers bâtiments se monte à 194 livres et 4 sous, une somme dont il est difficile de donner la valeur actuelle.

Nous nous proposerons d'évoquer dans une prochaine étude les autres documents de ce chartrier qui nous permet d'approcher de façon concrète le passé de notre commune.

Michel BERNIER

Le Vieux Moulin

1<sup>er</sup> décembre 2015

---

<sup>13</sup> Il s'agit de l'aire de battage des blés, battage qui se pratiquait au XVIII<sup>e</sup> siècle au fléau.

<sup>14</sup> Les métairies s'étendaient généralement sur une cinquantaine d'hectares, alors que les borderies n'exploitaient que quelques hectares.

<sup>15</sup> La toise était une unité de longueur de l'Ancien régime correspondant à 1,95 mètre dans le système métrique.

<sup>16</sup> Le boisseau était une mesure capacité. Comme la plupart des mesures d'Ancien Régime, il variait selon les lieux. Faute de connaître la valeur du boisseau à la Chapelle, le boisseau à Saurais, Saint-Martin-du-Fouilloux et La Peyratte avait une capacité de 2, 496 décalitres. En revanche à La Ferrière et à Vasles, il ne mesurait que 1, 697 décalitre !

<sup>17</sup> Il s'agit du moulin à vent proche de la Valinière, Revoir l'article consacré aux moulins de la Chapelle dans le bulletin municipal de 2009